

JUIN 2026

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 15 SEPTEMBRE 2026

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2026

En juin 2026, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'établit à 740 600 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 0,3 %. Juin confirme la dualité sectorielle observée depuis le début d'année avec une industrie résiliente, portée par des niches dynamiques, face à un BTP en difficulté, dans un contexte macroéconomique encore fragile.

Dans le détail des secteurs :

- **Industrie** : L'intérim industriel affiche +3,8 % en juin sur un an, après +1,4 % en mai, correspondant à la tendance moyenne du premier semestre (+3,8 %). Cette progression s'appuie sur les filières de l'aéronautique et de la défense qui bénéficient de plans de charge élevés, et de besoins importants de main-d'œuvre qualifiée.
- **BTP** : Le secteur du bâtiment et des travaux publics enregistre -5,9 % en juin, après -5,8 % en mai. Sur six mois, le recul s'établit à -5,7 %, confirmant une tendance baissière durable. Celle-ci s'explique par la chute des mises en chantier, et plus généralement par l'attentisme de la demande. Les ménages et les entreprises reportant leurs projets immobiliers et d'investissement, dans un contexte de taux d'intérêt encore élevés et d'incertitudes macroéconomiques.
- **Commerce** : Le commerce affiche -0,1 % en juin, après -3,2 % en mai. Sur six mois, le secteur recule de -2,8%. Cette moindre dégradation, soutenue par un effet de base favorable, indique une stabilisation des effectifs intérimaires à un niveau bas.
- **Transports-Logistique** : Les transports enregistrent -2,5 % en juin, après -1,4 % en mai. Cette nouvelle baisse s'inscrit dans un contexte de consommation atone et de hausse des prix du carburant.
- **Services** : Le secteur des services, qui avait affiché +6,2 % en mai, repasse en juin en négatif avec -1,5%. Cette dégradation intervient dans un environnement marqué par la complexité réglementaire du recours à l'intérim dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, ainsi que par le ralentissement des services aux entreprises.

Évolution par qualification :

En juin, les emplois les plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires : +4,2 % et ouvriers qualifiés : +0,6 %) évoluent plus favorablement que les métiers de premier niveau (employés : -5,2 % et ouvriers non qualifiés : -1,1 %).

CONTACT PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JUIN 2026 PAR RAPPORT À JUIN 2025

LES CHIFFRES CLÉS

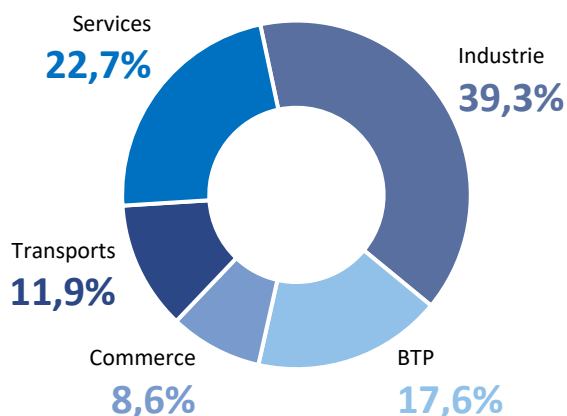
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-0,3 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+3,8 %), mais diminue dans le commerce (-0,1 %), les services (-1,5 %), les transports (-2,5 %) et le BTP (-5,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

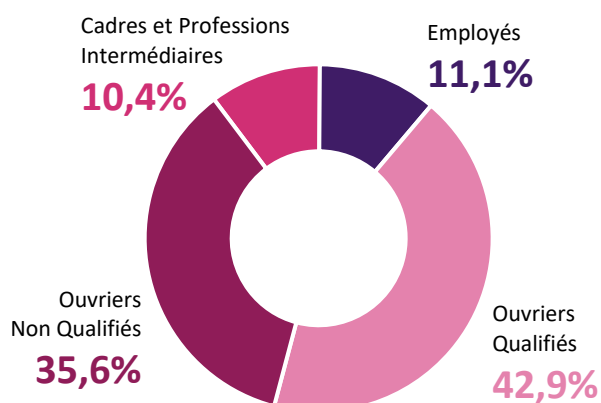


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Une évolution contrastée des qualifications

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+4,2 %) et les ouvriers qualifiés (+0,6 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-1,1 %) et les employés (-5,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

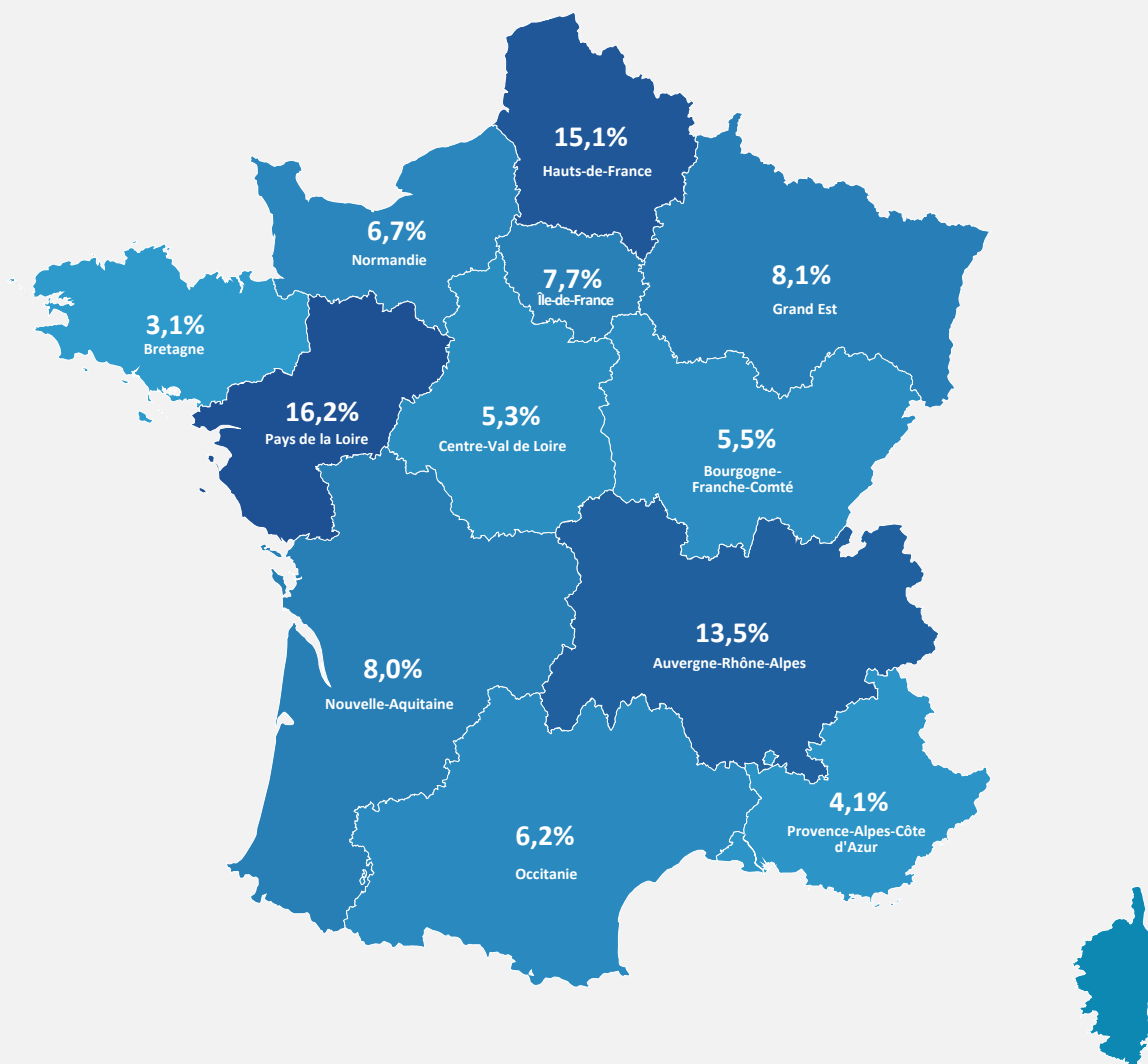


LE CDI INTÉRIMAIRE

En juin 2026, le CDI Intérimaire représente 41 521 ETP, correspondant à 5,6% des effectifs des agences d'emploi.

Il est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (10,9 %) et dans les Hauts-de-France (9,8 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,2 % et 2,7 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à près de 45 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 16,2 %, Hauts-de-France : 15,1 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JUIN 2026 PAR RAPPORT À JUIN 2025

LES CHIFFRES CLÉS

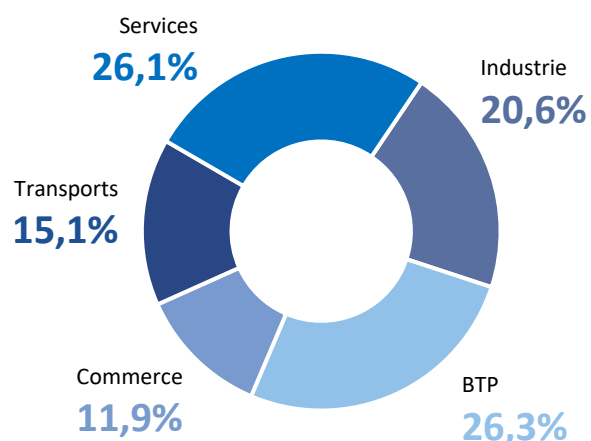
Les effectifs intérimaires sont en hausse **(+0,9 %)** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+5,7 %), le commerce (+3,6 %) et les services (+0,3 %) mais diminue dans l'industrie (-0,8 %) et le BTP (-1,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

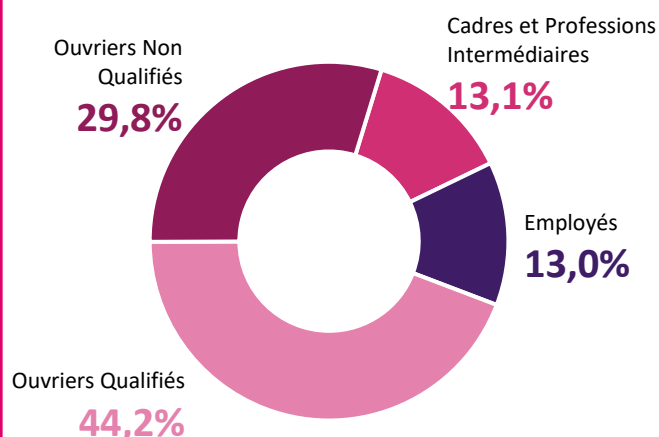


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications
est en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+10,1 %) et les ouvriers non qualifiés (+6,9 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-1,9 %) et les employés (-9,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Provence-Alpes-Côte d'Azur

TENDANCES TERRITORIALES

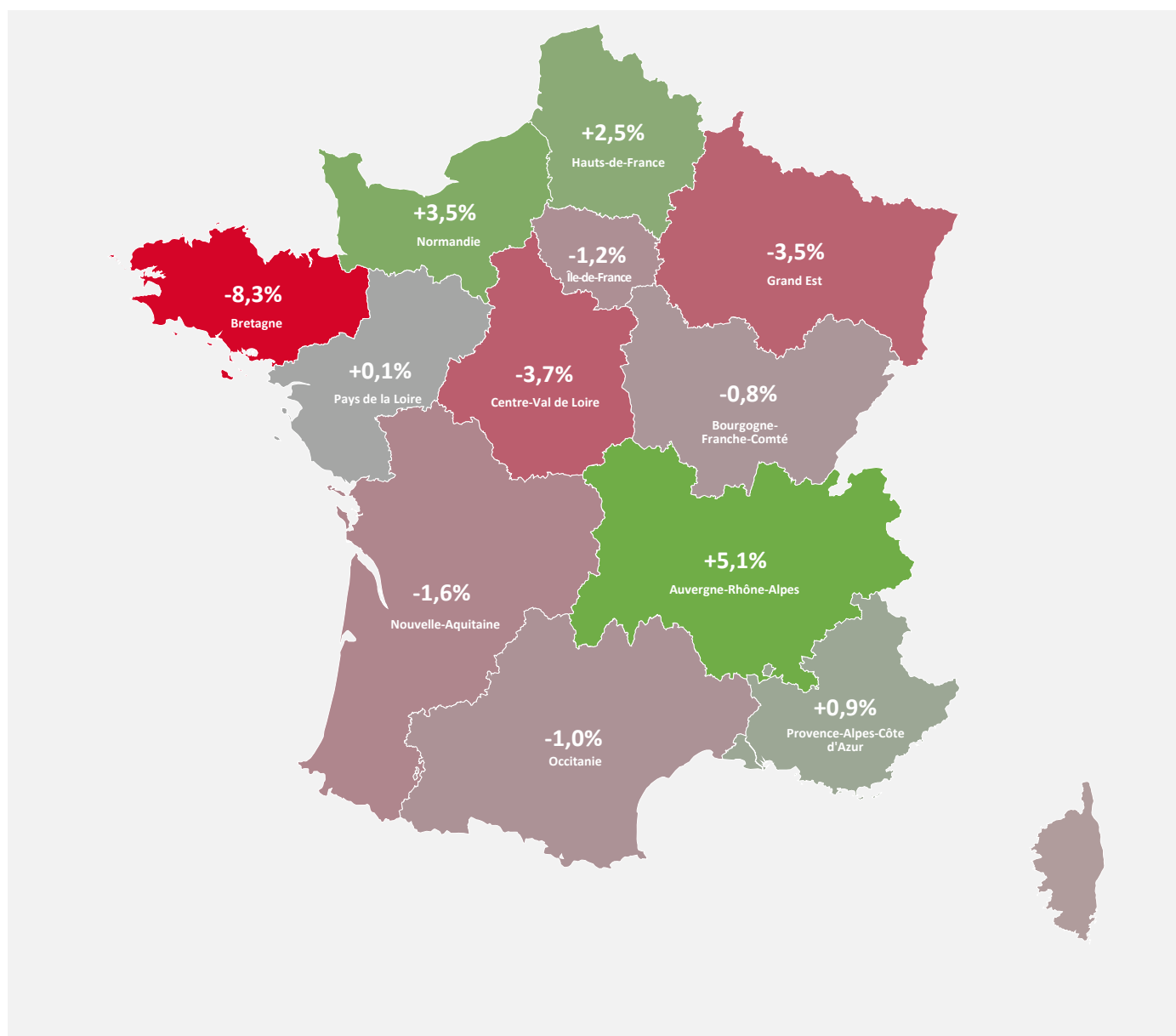
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Alpes-de-Haute-Provence	-3,4 %	1,2 %
Alpes-Maritimes	-10,2 %	3,5 %
Bouches-du-Rhône	+8,8 %	3,9 %
Hautes-Alpes	-1,4 %	0,3 %
Var	-3,4 %	2,5 %
Vaucluse	-8,2 %	3,7 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Juin 2026 par rapport à juin 2025.

Les disparités territoriales demeurent marquées.

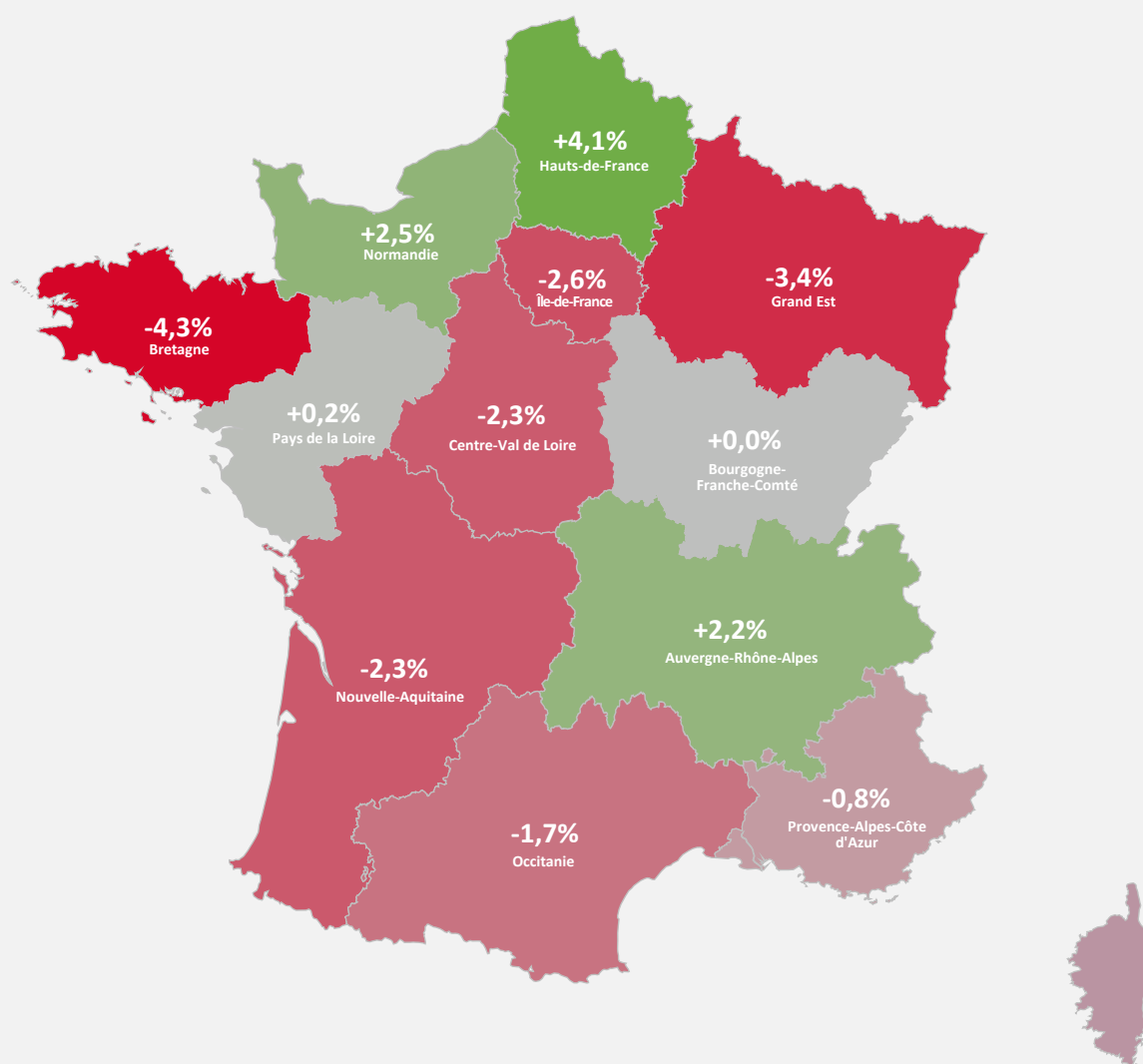
Le travail temporaire affiche les progressions les plus soutenues en Auvergne-Rhône-Alpes (+5,1 %), en Normandie (+3,5 %) et dans les Hauts-de-France (+2,5 %). À l'inverse, les replis les plus prononcés sont observés en Bretagne (-8,3 %), en Centre-Val de Loire (-3,7 %) et dans le Grand Est (-3,5%).



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-juin 2026 (%)

Au cours des six premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -0,8 % par rapport à la même période en 2025.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.